

Jarres et amphores vinaires de l'Antiquité

Antigone Marangou

Pour contribuer à l'exploration de l'univers de la cave, matériel ou imaginaire, thème de ces septièmes rencontres du Clos-Vougeot, je me suis intéressée aux récipients vinaires de l'Antiquité. Ces derniers assuraient la conservation du vin, à leur sortie du chai, comme le font aujourd'hui les bouteilles en verre. Leur forme et leur capacité évoluent constamment, leurs parois externes se couvrent progressivement de marques peintes et de sceaux exprimant de cette manière, au fil du temps, l'identité culturelle de la communauté qui les produit. En fonction des contextes de découverte, ils deviennent les témoins des pratiques sociales, religieuses ou funéraires de différentes périodes et nous informent utilement sur les activités économiques (agricoles, artisanales) et commerciales. Je montrerai ici comment ces récipients, souvent désignés sous le terme générique d'« amphores », révèlent les influences culturelles exercées sur un territoire.

Dans l'Antiquité, le vin, comme d'autres denrées¹, était transporté dans des vases en terre cuite. Ces derniers étaient privilégiés pour les longs trajets par voie maritime. Mais on sait, par les sources écrites et iconographiques, que le vin était aussi diffusé dans des outres ou des tonneaux ; le vin circulait massivement dans ces derniers, à partir de l'époque romaine mais seulement en Europe occidentale et sur la côte nord-ouest de l'Afrique². Dès le début, les vases destinés au transport du vin furent tournés dans l'argile, et comme leur contenu, ils sont l'expression d'un

1. Huile d'olives, olives, poisson en saumure, sauces de poissons, miel, fruits secs et autres denrées.

2. Elise Marlière, *L'Outre et le tonneau dans l'Occident romain*, Monographie *Instrumentum* 22 (2002).

savoir-faire propre au terroir dont ils sont issus. Matériau facilement maniable et peu coûteux, l'argile a toujours été utilisée pour confectionner ces vases fabriqués en série et en grand nombre un peu partout autour de la Méditerranée et dans ses zones de contact. Ils sont particulièrement nombreux sur les sites archéologiques allant du milieu du II^e millénaire av. J.-C. jusqu'à l'époque byzantine. On les rencontre dans les sanctuaires, dans les camps militaires, dans les structures portuaires ou dans les épaves. Ils forment de vastes dépotoirs dans l'espace urbain comme dans l'espace rural. Enfin, les nécropoles de toute époque en regorgent. Ces lieux de découverte très variés montrent que le vin accompagnait les hommes - citoyens ou esclaves - dans tous les moments de la vie et, symboliquement, dans l'au-delà par leur seule présence dans la dernière demeure. Depuis l'âge du bronze, l'iconographie et les textes leur font une grande place. On les représente sur les parois des tombes, sur les stèles, dans la coroplastie, sur les mosaïques des sols ou les flancs des monnaies sans oublier les vases attiques à figure noire ou à figure rouge³ qui constituent un support privilégié pour le développement de l'iconographie dionysiaque, dans laquelle l'amphore symbolise le vin, don du dieu aux hommes.

Pour cerner l'histoire de ces objets et ainsi mieux connaître celle des hommes qui les ont fabriqués, vendus ou utilisés, je les ai repartis en deux grandes familles : les jarres et les amphores (Illus. 1-2). Cette distinction repose, nous le verrons par la suite, sur des critères formels, chronologiques et culturels.

Les jarres des cités-états et des royaumes proche-orientaux

On désignera ici sous le terme de « jarres »⁴, les contenants commerciaux utilisés en Méditerranée orientale pour le stockage et le transport du vin⁵. Leur histoire remonte au milieu du II^e millénaire, quand les populations des cités-états côtières et des petits royaumes, installées du sud de la Syrie au Carmel, entre la montagne libanaise, le Jourdain et la côte méditerranéenne - le pays de Canaan - inventent un récipient pour le transport de leurs productions. Connues dans la littérature archéologique sous le nom des «Canaanite jars»⁶, elles voyageaient vers Chypre, la Grèce et l'Égypte⁷ (Illus. 1).

3. Cf. C. G. Koehler, « Handling of Greek Container Amphoras », *Bulletin de Correspondance Hellénique Suppl.* XIII (1986), p. 49-67 ; J. Lund, « Iconographic Evidence for the Handling and Use of Transport Amphorae in the Roman Period », dans M. L. Lawall, J. Lund (éd.), *Pottery in the Archaeological Record : Greece and Beyond. Acts of the International Colloquium Held at the Danish and Canadian Institutes in Athens, June 20-22, 2008*, Aarhus, 2011, p. 52-60.

4. Terme emprunté de l'arabe.

5. Ces mêmes jarres ont pu aussi contenir d'autres denrées.

6. V. R. Grace, *Amphoras and the Ancient Wine Trade*, Princeton, 1961.

7. Je remercie vivement Laurent Bavay, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, de m'avoir autorisée à publier ici la photo de l'une des jarres découvertes sur le site de Deir el-Medina à Thèbes ouest en Haute-Égypte (voir Illus. 1).



Illus. 1. Jarre cananéenne de la seconde moitié du II^e millénaire. Provenance : Deir el-Medina (Thèbes-Ouest), n° inv. 1455 : (cliché Ifao/ Avec l'aimable autorisation de L. Bavay).

Quelques siècles plus tard, aux environs de 1180 et jusqu'au milieu du I^{er} millénaire, voire peu après, les cités phéniciennes⁸, qui ont succédé progressivement aux anciens établissements de cette région, acheminaient dans un type apparenté⁹, vins et huiles, vers les ports de la Méditerranée allant de l'île de Chypre jusqu'aux détroits de Gibraltar en passant par Carthage, ville fondée par les Phéniciens eux-mêmes. Ces jarres phéniciennes, connues sous le nom de *torpedo jars*, se caractérisent par l'absence ou la quasi absence de col (Illus. 2). Leur épaule carénée ou légèrement bombée rejoint la lèvre qui mesure à peine quelques centimètres. Deux petites anses, attachées à l'extrémité de l'épaule, là où celle-ci rejoint la panse, prennent appui sur la partie supérieure de la panse. La dimension réduite de ces anses, qui rend ces vases peu maniables, pourrait s'expliquer par leur transport effectué vraisemblablement à l'aide de cordes qui passaient au travers de ces

8. Lieux de production connus : Tyr voir P. M. Bikai, *The Late Phoenician Pottery Complex and Chronology*, *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 229 (1978), p. 13, 47-56 ; Sarepta voir W. J. Bennett, J. A. Blakely, *Tell el-Hesi, The Persian Period (Stratum V)*, The Joint Archaeological Expedition to Tell el-Hesi, vol. 3, Eisenbrauns, Winono Lake, Indiana, 1989, p. 207-210.

9. Pour la typologie des ces jarres voir A. G. Sagona, « Levantine Storage Jars of the 13th to 4th Century B. C. », *Opuscula Atheniensia*, XIV.7, Stockholm, 1982, p. 73-110.

anses. Dans la partie inférieure au prolongement de la panse, se dégage un fond qui est plus ou moins conique selon les ateliers de production et probablement aussi selon la période de production. Pour les rendre imperméables, on enduisait leur paroi interne avec de la poix. Leur capacité est variable, allant de 14 à 28 litres environ. Les indications peintes, en caractères phéniciens, parfois conservées sur les parois, mentionnent des noms, probablement de ceux qui étaient impliqués dans la vente ou l'achat des contenus.

Dans les royaumes de Syrie¹⁰, de Judée¹¹, d'Égypte¹² ou de Chypre¹³ qui avoisinent les cités phéniciennes, les potiers des époques archaïque et classique façonnaient aussi des récipients de transport à l'image d'un « sac », partageant plusieurs caractéristiques avec les jarres phéniciennes décrites plus haut. En revanche, dans les cités de la Méditerranée occidentale, fortement marquées par la culture phénicienne, telle que Carthage, on reproduit fidèlement le prototype phénicien. Ces jarres, maintenant bien connues, sont appelées phénico-puniques¹⁴.

Les amphores du monde grec

La deuxième famille de conteneurs vinaires qu'a connue l'Antiquité est celle des amphores (Illus. 2).

Le terme amphore, ἀμφορεύς en grec, désigne le vase porté de deux côtés¹⁵ et, par extension, les archéologues entendent par amphore commerciale un conteneur, qui se caractérise par un col, bien distinct de l'épaule, se terminant, avec une lèvre de profil variable, par une panse plus ou moins globulaire à diamètre variable, par un pied sans assise véritablement stable (annulaire ou en pointe) et par deux anses verticales qui prennent appui à la fois sur le col et l'épaule. Ainsi conçu, ce réci-

10. Pour les jarres probablement syriennes dites « obus » voir E. Stern, *Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period 538-332 B.C.*, Warminster-Jérusalem, 1982, p. 106-107.

11. Pour les jarres à anses timbrées du royaume de Judée voir A. Lemaire, « Classification des estampilles royales judéennes », *Eretz-Israel* 15 (1981), p. 54-60 ; J. M. Cahill, « Rosette Stamp Seal Impressions from Ancient Judah », *IEJ* 45 (1995), p. 249-250.

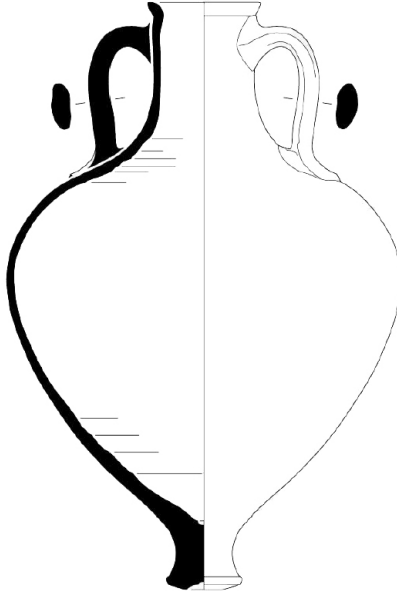
12. Pour le Nouvel Empire, voir les jarres égyptiennes publiées dans P. Tallet, « Quelques aspects de l'économie du vin en Égypte ancienne, au Nouvel Empire » dans N. Grimal, B. Menu (éd.) *Le commerce dans l'Égypte ancienne*, Ifao/Le Caire, 1998, p. 241-267 ; pour l'époque saïto-perse voir D. A. Aston, « Amphorae, Storage Jars and Kegs from Elephantine, A Brief Survey of Vessels from the Eighth-Seventh Centuries BC to the Seventh- Eighth Centuries AD », dans S. Marchand, A. Marangou (éd.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe, Cahiers de la Céramique Égyptienne* 8 (2007), p. 419-445.

13. Pour les jarres dites « à anses de panier » voir J.-B. Humbert, « Essai de classification des amphores dites « à anses de panier » », *Revue Biblique* 98/4 (1991), p. 574-590.

14. J. Ramon, *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo central y occidental*, Barcelone, 1995 ; sur cette catégorie d'amphores, voir aussi J. Chr. Sourisseau, « Les amphores ibériques et phénico-puniques en Provence et dans la basse vallée du Rhône (VI^e-V^e s. av. J.-C.) », *DAM* 27 (2004), p. 319-346.

15. A. Marangou, A. Tchernia « Amphore (Grèce et Rome) », dans J. Leclant (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, 2005, p. 100-101. Le même type de récipient peut-être désigné, dans les sources écrites, par le terme κέραμον ou κάδος.

piet est né en Grèce peu avant le dernier quart du VIII^e siècle¹⁶, principalement conçu pour le transport maritime des liquides.



**Illus. 2. Amphore de Mendé (V^e siècle av. J.-C.) du palais d'Amathonte (Chypre).
Dessin : J. F. Humbert.**

Cette date nous rapproche indéniablement de l'émergence d'un phénomène majeur du monde grec : celui de la naissance de la Cité-état (*polis* = πόλις), en tant que modèle civique vers le milieu du VIII^e siècle. L'amphore serait alors un témoin de l'exploitation agricole de son territoire (la *chôra* = χώρα), et du dégagement d'un surplus suffisant pour envisager l'exportation. Dans ce contexte, l'amphore commerciale serait liée à la fois à l'existence et à l'enrichissement de la *polis*. On comprend alors le choix fait par certaines cités de retenir l'amphore comme emblème sur leurs monnaies. C'est le cas de Chios, cité connue pendant toute l'Antiquité pour la qualité de son vin que les auteurs anciens qualifiaient de ἀμόμωνα, *d'irréprochable*¹⁷. Produit du VII^e siècle av. J.-C. jusqu'à l'époque romaine sans interruption, ce vin était diffusé dans des amphores dont la forme a été en évolution constante ; la panse globulaire des amphores de l'époque archaïque, décorée de bandes rouges, s'allonge à l'époque classique alors que son col prend un aspect

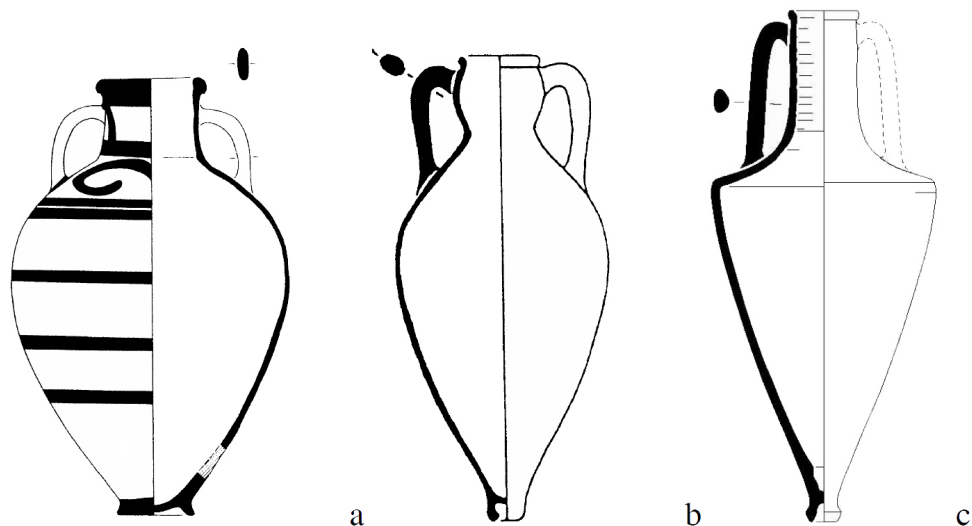
16. Jusqu'à cette date, aucun récipient de transport ne possède ces caractéristiques. Ce que nous appelons « amphore » dans le monde créto-mycénien est un récipient de stockage et non pas de transport comme l'atteste son fond plat et comme le laisse deviner son absence des contextes hors de palais. A Zakros, ces récipients ont été découverts amassés dans une des plus luxueuses pièces du palais, « la salle des *symposia* », où ils étaient associés à une abondante vaisselle utilisée pour le service du vin. Pour le transport des liquides, à cette époque, on utilisait principalement les jarres à étrier.

17. Athénée, *Les Deipnosophistes* I 29e-f, Les Belles Lettres, Paris 1956.

bombé¹⁸ dans un premier temps et, par la suite, une forme cylindrique (Illus. 3). Ce sont ces amphores d'époque classique, associées souvent au sphinx, qui deviennent les emblèmes monétaires de Chios¹⁹. À leur tour, ces emblèmes sont transposés sur les timbres imprimés sur l'anse ou le col de l'amphore de cette même cité²⁰.

Timbres

La pratique du timbrage sur les amphores commerciales est attestée dans le monde grec à partir de l'époque classique²¹. Dans les ateliers, sur l'argile encore fraîche de l'amphore, on apposait de manière non systématique un cachet, le plus souvent sur la courbure d'une des deux anses. Sur le timbre imprimé pouvait figurer l'ethnique, c'est-à-dire le nom des citoyens de la cité - par exemple des Thasiens ou des Hiérapytniens - accompagné ou non d'un ou de deux noms d'individus, ceux d'un magistrat et/ou d'un «fabricant»²², et d'un emblème.



Illus. 3 : Amphores de Chios. a : fin VII^e siècle av. J.-C., dessin d'après Ashkelon I : Introduction and Overview (1985–2006), L. E. Stager, J. D. Schloen, D. M. Master (éd.), Winona Lake, 2008, p. 446, 16. b : ca 475–450, dessins d'après P. Dupont, « Archaic East Greek Trade Amphoras », dans R. M. Cook, P. Dupont (éd.), *East Greek pottery*, Londres, 1998, fig. 23. 2f. c : ca 425 Palais d'Amathonte (Chypre) n. inv. 79.721.3, dessin J. F. Humbert.

18. P. Dupont, « Archaic East Greek Trade Amphoras », dans R. M. Cook, P. Dupont (éd.), *East Greek pottery*, Londres, 1998, p. 142-191.

19. Voir *supra* note 5, fig. 49.

20. *Ibidem*, fig. 48.

21. Sur la question du timbrage voir Y. Garlan, *Amphores et timbres amphoriques grecs. Entre érudition et idéologie*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2000.

22. On regroupe sous le terme de « fabricant » les personnes liées aux ateliers de production d'amphores : chefs de poterie, chef d'atelier ou potier.

Sur le timbreage d'Hiérapytna²³ (citée de la Crète orientale) sont réunies plusieurs de ces données (Illus. 4) : au dessous de l'ethnique, Ἱεραπύτνιον (*des Hiérapytiens*), apparaît un nom, Πασίωνος (*Pasion*), probablement celui d'un magistrat de la cité. Entre les deux noms figure un emblème, en l'occurrence ici le palmier, emblème présent déjà sur les monnaies d'argent d'Hiérapytna.



Illus. 4 : Timbre découvert à Callatis, (Mangalia n inv. 31533) ; timbre rectangulaire : 2,8 cm x 1,4 cm. Légende : Ἱεραπύτνιον, Palmier, Πασίωνος. Date : II^e siècle av. J.-C. Avec l'aimable autorisation de Madame Livia Buzoianu²⁴

La cité de Rhodes nous révèle un système de timbrage particulier. Sur chacune des deux anses sont mentionnés le nom du magistrat éponyme en charge, l'année de la fabrication de l'amphore, accompagnée d'un mois du calendrier rhodien et le nom d'un « fabricant » souvent associé à un emblème. Ainsi, sur une amphore rhodienne timbrée découverte dans une tombe hellénistique à Paphos²⁵ (Chypre) nous lisons sur l'un des timbres Ἐπὶ Τιμούρροδου, *sous l'archontat de Timourro-*

23. Pour le timbrage de cette cité voir A. Marangou-Lerat *Le vin et les amphores de Crète de l'époque classique à l'époque impériale, Études Crétoises XXX* (1996), p. 123-128 et A. Marangou, « Le timbrage des amphores crétoises à l'époque hellénistique : une chronologie révisée », dans N. Badoud et A. Marangou (éd.), *Analyse et exploitation des timbres amphoriques grecs*, Actes du colloque d'Athènes du 3-5 février 2010 (à paraître). (<http://www.efa.gr/Recherche/Manif/timbres/presentation.htm>).

24. La photo est généreusement communiquée par Madame Livia Buzoianu, que je tiens à remercier chaleureusement.

25. A. Marangou, E. Raptou, « Une Tombe Hellénistique et Romaine à Paphos-Ellinospilioi », *Report of the Department of Antiquities, Cyprus*, 2008 p. 365-387.

dos, situé entre 160-153 av. J.-C. environ, Βαδρομίου le mois de Vadromios (mois du calendrier rhodien qui correspond approximativement au mois de mars²⁶). Sur le second timbre, on lit le nom Νυσιού, *de Nysios* près duquel figure comme emblème une statue.

Il n'est pas rare aussi de voir certaines cités, comme Corcyre par exemple, privilégier les timbres anépigraphes représentant seulement un emblème tel que la grappe de raisin, le canthare, le thyrses, la tête de Dionysos, etc ... Chaque cité avait visiblement son propre système de timbrage²⁷ dont la finalité, qu'elle soit envisagée dans une perspective fiscale ou autre, est encore largement débattue.

Dipinti et graffiti

Après cuisson, les amphores pouvaient aussi porter sur leurs parois des *graffiti* (souvent liés aux phases de réemploi du récipient) et/ou des *dipinti*, des inscriptions peintes, précisant l'origine des vins, leurs qualités ou encore des noms, ceux des négociants, des intermédiaires ou des propriétaires²⁸. Outre la documentation épigraphique abondante, un témoin de cette pratique est la figurine en terre cuite, déposée dans une tombe hellénistique de Pergame : un esclave aux traits négroïdes porte sur l'épaule une amphore, sur la panse de laquelle nous lisons aisément, *Κρητικόν* sans doute *κεράμιον*, (un autre terme qui désigne l'amphore en terre cuite), que l'on traduit par *amphore de Crète*. Celle-ci est sans doute vinaire puisque la Crète, au dire des auteurs anciens, est réputée pour ses vins doux dès la fin de l'époque hellénistique et surtout à l'époque romaine²⁹.

Leur impact en Méditerranée occidentale

La production des amphores a franchi les frontières des cités de la Grèce métropolitaine dès l'époque archaïque. Elle s'est étendue aux nouvelles fondations grecques de l'Occident, en Grande Grèce et à Marseille. Au moment où ces nouvelles cités entendent commercialiser leurs vins en Méditerranée (VI-IV^e siècle av. J.-C.), elles choisissent tout naturellement l'amphore comme modèle³⁰. L'amphore devient un révélateur du degré d'enracinement d'une cité dans la culture grecque, en tant qu'élément constitutif de l'identité culturelle au même titre que la langue, les croyances et les mœurs grecques.

26. N. Badoud, *Le Temps de Rhodes. Une chronologie des inscriptions de la cité fondée sur l'étude de ses institutions*, Munich, 2014, p. 14.

27. T. M. Panagou, *Le Timbrage des amphores commerciales grecques antiques. Centres de production et évaluation d'ensemble*, thèse de doctorat, Athènes, 2010.

28. Voir *supra* note 22, p. 128-154.

29. *Ibidem*, p. 5-29.

30. Pour Marseille : G. Bertucchi, *Les Amphores et le vin de Marseille*, *RAN Suppl.* 25 (1992) ; pour la Grande-Grèce et la Sicile : Chr. Vanderersch, *Vins et amphores de Grande-Grèce et de Sicile, IV^e-III^e s. av. J.-C.*, Naples, 1994.

C'est bien ce prototype grec qu'adopte aussi l'Italie républicaine, quand au III^e siècle elle diffuse ses vins en Méditerranée d'est en ouest ; ce sont les amphores dites gréco-italiques et, par la suite, les amphores dites Dressel 1 destinées au commerce vinicole de la péninsule³¹. De la même façon, à l'époque impériale, l'Italie, la Gaule romaine ou l'Ibérie tout au moins en partie, diffuseront leurs vins dans des amphores apparentées au prototype grec³². Toutes ces amphores des cités occidentales porteront aussi des *graffiti*, des *dipinti* et des timbres en latin mais aussi en grec si l'on prend l'exemple des amphores de Brindes ou d'Ischia³³. Précieux témoignages sur le plan onomastique, de par les noms présents sur ces marques, ces amphores nous renseignent aussi sur le statut des hommes impliqués dans la production (potiers, chefs d'ateliers ou propriétaire de domaines) et dans le négoce du vin (commerçants, intermédiaires).

En ce qui concerne la production du monde punique - les villes allant de la côte nord-africaine au sud de l'Ibérie sous influence politique et culturelle de Carthage - de l'époque républicaine à l'époque impériale, elle porte l'empreinte de la jarre phénico-punique, comme en témoignent les séries des dites « amphores » type Mana C, Tripolitaines ou Africaines diverses, si caractéristiques avec leurs petites anses accrochées sur la panse.

Enfin si dès le départ de cet exposé, j'ai accordé autant d'importance à la différenciation, tant du point de vue terminologique que formel, de ces deux catégories de récipients, c'est pour bien montrer leur appartenance à deux cultures bien distinctes, mais indissociables, dans la compréhension de l'histoire méditerranéenne. La filiation à la culture grecque de l'amphore semble maintenant aussi évidente que la filiation à la culture phénicienne de la jarre en forme de sac. Les désigner sous le seul terme « amphore » serait les amputer de leur héritage historique alors que le moindre fragment de ces objets témoigne dans un lieu, où que ce soit, une présence matérielle de la culture gréco-romaine ou phénico-punique.

Antigone Marangou
Université Rennes 2, EA 1279
UMR 7041 Équipe GAMA

31. A. Tchernia, *Le Vin de l'Italie romaine, Essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR 261 (1986).

32. F. Laubenheimer, A. Schmitt, *Amphores vinaires de Narbonnaise. Production et grand commerce. Création d'une base de données géochimiques des ateliers*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Paris, 2009.

33. D. Manacorda, « Le anfore dell'Italia repubblicana: aspetti economici e sociali », dans *Anfore romane e storia economica: Anfore romane e storia economica: un decennio di ricerche. Atti del colloquio (Siena, 22-24 maggio 1986)*, Collection de l'École Française de Rome 114, 1989, p. 443-463 ; G. Olcese, *Artigianato ed economia ad Ischia e nel Golfo di Napoli. Le anfore greco italiche antiche: archeologia e archeometria*, 2010. C. Panella, "I bolli sulle anfore italiane : banca-dati e pubblicazione ", dans *Epigrafia Anfórica*, J. Remesal Rodríguez (éd.), Col·lecció Instrumenta 17, Barcelona 2004.

